

Déclaration du SE-UNSA à la CAPD du vendredi 5 avril 2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le SE-UNSA n'abordera pas dans cette déclaration liminaire le contexte social actuel qui a déjà fait l'objet d'une analyse par notre fédération lors de la réunion du CTSD ce mercredi 3 avril. Non parce que l'argumentaire que vous avez pu délivrer en guise de réponse à cette occasion nous ait convaincu, mais parce que nous doutons qu'il ait évolué depuis. Comme cela vous a été dit, ce ne sont plus des paroles qui sont attendues au sujet de la loi pour une école de la confiance, mais des actes comme par exemple la présentation du nouveau texte amendé à propos des EPSF.

A propos d'actes, le SE-UNSA tient aujourd'hui à vous alerter sur l'état de souffrance dans lequel sont actuellement plongés certains personnels et élèves dans plusieurs écoles du département. La problématique des élèves au comportement violent et/ou hautement perturbateur conduit aujourd'hui des enseignants à ne plus pouvoir, psychologiquement, retourner travailler après une agression. Certains parents d'élèves expriment de plus en plus ouvertement leurs interrogations sur les conditions d'apprentissage, voire même de sécurité, de leurs enfants lorsque le comportement évoqué plus haut dégrade considérablement le climat de la classe. Certes, les IEN accompagnent ces situations et essaient autant que faire ce peu de proposer des solutions. Pour autant, face à des parents qui refusent tout aménagement et qui n'ont comme principal objectif que la prise en charge de leur enfant promise par l'Education Nationale, fût-elle contradictoire avec le réel bien-être de l'enfant, l'institution se montre incapable d'imposer des solutions de nature à protéger les personnels et restaurer un climat de classe sécurisant pour les autres élèves.

A propos de l'ordre du jour, si le SE-UNSA se félicite du fait que le nombre de départs en formation initiale CAPPEI augmente par rapport à l'an passé, 14 personnes ne suffiront malheureusement pas encore pour combler les besoins en la matière. Le mouvement actuel de grogne au sein des personnels RASED trouve en partie son origine dans cette carence. Vous avez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à plusieurs reprises exprimé votre volonté d'accroître ce nombre de départs. Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur les réponses négatives qu'ont pu recevoir certains collègues volontaires. Le SE-UNSA exposera en séance l'une de ces situations.